

# Hausse des tarifs dans les musées et monuments nationaux : un coup porté à l'accès universel à la culture ?



L'Intersyndicale Culture exprime sa vive inquiétude face à l'augmentation brutale et généralisée des tarifs d'entrée dans les musées et monuments nationaux. Cette décision, prise sans concertation, dans un contexte économique marqué par la précarité, risque de restreindre encore davantage l'accès à la culture pour de nombreux citoyens.

Au Centre des monuments nationaux (CMN), les hausses sont particulièrement marquées. En l'espace de quinze mois, le tarif d'entrée de plusieurs sites emblématiques a explosé :

- Arc de Triomphe : de 13 à 22 euros en caisse en mai 2025, soit +69%
- Sainte-Chapelle : de 13 à 19 euros, soit +69% également
- Château comtal de Carcassonne : de 9,5 à 19 euros, +100%
- Panthéon : +39%
- Abbaye du Mont-Saint-Michel : +45%
- Château d'Azay-le-Rideau : +39%
- Château d'Angers : +47%
- Remparts d'Aigues-Mortes : +50%

Le musée du Louvre, de son côté, a vu son prix d'entrée bondir

de 15 à 22 euros en janvier 2024, soit une hausse de 46%, bien au-delà de l'inflation. Là encore, le public est mis à contribution pour compenser un désengagement progressif de l'État, alors que le musée a accueilli 8,9 millions de visiteurs en 2023.

Ces augmentations sont vécues comme une attaque contre la mission de service public culturel. Le tarif moyen dans les monuments nationaux approche aujourd'hui les 15 à 20 euros, ce qui peut représenter jusqu'à 80 euros pour une famille de quatre personnes, sans compter les frais de transport.

Selon les données de l'INSEE, en 2018, les dépenses des ménages liées à la culture et aux loisirs ont progressé de +1,5% en volume, dans un contexte de hausse des prix modérée (+0,5%). La tendance actuelle rompt avec cet équilibre fragile en faisant peser sur les usagers un effort disproportionné.

**L'Intersyndicale Culture** alerte : on ne défend pas la culture en en faisant un produit de luxe.

On ne construit pas l'égalité en fermant les portes du patrimoine à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

On ne redresse pas les comptes publics sur le dos des visiteurs.

L'accès à la culture est un droit. Il doit rester universel, équitable et garanti par une politique publique ambitieuse.

**L'Intersyndicale Culture** s'inquiète également de la mesure visant les visiteurs extra-européens, à qui serait imputée une part disproportionnée de l'effort financier. Une telle logique, fondée sur l'origine géographique, est discriminatoire. Elle n'a pas sa place dans un service public culturel. Elle rompt avec les principes d'universalité, d'égalité et d'ouverture qui fondent nos institutions.

Nous alertons aussi sur l'image renvoyée à l'international :

quel signal envoie-t-on au monde lorsqu'on fait payer davantage un touriste venu de plus loin ?

**Nous appelons les pouvoirs publics à reconsidérer d'urgence ces hausses tarifaires, à ouvrir une concertation avec les organisations syndicales, et à réaffirmer par des actes leur engagement en faveur d'une culture accessible à toutes et tous.**

**L'Intersyndicale du ministère de la Culture**

Paris, le 3 juin 2025